

# Formation des travailleurs et travailleuses

Journal de l'alpha n° 233 – 2<sup>e</sup> trimestre 2024

Ce numéro du Journal de l'alpha aborde la question de la formation (initiale et continuée) des travailleurs et travailleuses de l'alpha, salariés et bénévoles, toutes fonctions confondues (fonctions administratives, d'accueil, pédagogiques, sociopolitiques et autres).

## 1. Définition et contours de la formation

La formation peut désigner différentes réalités<sup>1</sup> :

- Un processus individuel par lequel une personne acquiert des savoirs, savoir-faire et savoirs-être ;
- Un processus social par lequel une collectivité assure son développement ;
- L'ensemble des actions et dispositifs, qui dans un cadre institué, permet le déroulement de ces processus pour les adultes.

Cette notion renvoie donc aux activités et aux dispositifs de formation qui ont pour intention la survenue d'apprentissages transférables dans d'autres situations que la formation<sup>2</sup>. Les apprentissages sont le plus souvent décrits en termes d'accroissement des connaissances, de production de capacités ou de développement des compétences. Mais plus généralement, comme le rappelle Jean-Marie Barbier<sup>3</sup>, la formation est surtout un espace-temps, un dispositif social conçu et mis en place pour produire du changement, de la transformation chez les sujets. Elle est un espace social où l'on confronte ses savoirs à ceux des autres au travers d'échanges, de mises en situation et où l'on construit des savoirs communs. Ces transformations peuvent aussi se manifester sur le plan biographique et identitaire.

La formation regroupe ici la formation initiale et formation continuée. La formation initiale est celle qui prépare à l'exercice de la profession. Elle est obtenue habituellement au terme d'un cycle d'études. La formation continuée, quant à elle, permet aux personnes déjà entrées dans la vie active de se former ou de se reconverter professionnellement. Les activités de formation peuvent opérer dans différents contextes<sup>4</sup>. Elles peuvent être :

- Formelles, c'est-à-dire reconnues par le système d'enseignement et de formation régi par l'État, donnant lieu à l'établissement d'un diplôme ou d'un certificat (brevet d'enseignement supérieur de formateur en alpha, etc.)
- Non-formelles, c'est-à-dire exercées dans un cadre structuré mais qui n'aboutit pas à un diplôme ou une qualification reconnue (formations de base et continuées de Lire et Écrire ou d'autres associations, ateliers, etc.)
- Informelles, situées en dehors du cadre formel ou non formel d'un organisme (utilisation des médias, implication bénévole, lecture, échanges entre collègues, etc.)

Un dispositif de formation, quant à lui, renvoie aux conditions pédagogiques, organisationnelles et technologiques dans lesquelles se déroulent les formations.

<sup>1</sup>Jean-Paul MARTIN, Emile SAVARY, **Intervenir en formation. Préparer, animer, évaluer**, Chronique sociale, 2006, p. 8.

<sup>2</sup>Jean-Marie BARBIER, **Encyclopédie de la formation**, Editions PUF, 2009, pp.1-28.

<sup>3</sup>Ibidem, p.24.

<sup>4</sup>Claire ISABELLE, Andréanne GELINAS PROULX, Hélène MEUNIER, **Contextes de formation formel, non-formel ou informel, développement de compétences de direction d'école de langue française au Canada**, in *Schweizerische Zeitschrift für Bildungswissenschaften*, n° 36, 2014, pp. 501-521, [https://www.pedocs.de/volltexte/2016/12079/pdf/SZBW\\_14\\_3\\_Isabelle\\_Gelinas\\_Meunier\\_Contexte\\_de\\_formation.pdf](https://www.pedocs.de/volltexte/2016/12079/pdf/SZBW_14_3_Isabelle_Gelinas_Meunier_Contexte_de_formation.pdf).

## 2. Se former, pour quelles visées ?

Des années 50 jusqu'aux années 70, l'Éducation permanente est très présente au sein des dispositifs de formation en Fédération Wallonie-Bruxelles. La formation y est vue comme un bien collectif<sup>5</sup> qui poursuit des objectifs d'épanouissement, d'égalité entre les groupes sociaux et d'émancipation sociale. La démocratisation de l'accès à la formation devient une priorité tant au niveau de la formation initiale que de la formation continuée.

Peu à peu, la vision de la formation comme moyen d'épanouissement personnel et d'égalité s'est estompée au profit d'une vision plus centrée sur la question de l'emploi. Il s'agit surtout à l'heure actuelle de développer des compétences utiles au marché de l'emploi, d'apprendre et de se former tout au long de la vie.

En alphabétisation populaire, se former individuellement et/ou en équipe répond à une diversité de motivations : améliorer sa pratique et la qualité de l'alpha ; réfléchir sur son métier, ses actions et développer une posture professionnelle ; acquérir des compétences et savoirs ; construire une identité personnelle et collective ; résoudre des difficultés ; partager et découvrir des outils, des démarches pédagogiques, citoyennes... ; collaborer et construire un projet ; , etc. Les formations sont aussi des lieux où se réaffirment les valeurs de l'alpha populaire, de l'Éducation permanente et au sein desquels les pédagogies émancipatrices et les démarches de citoyenneté sont favorisées (pour se former à outiller les apprenants à comprendre et agir sur le monde, pour comprendre les enjeux de société et agir collectivement, exercer ses droits, etc.). Le numérique s'étant invité dans nos vies, il s'agit aussi de se former aux outils et enjeux numériques liés à l'alphabétisation des adultes.

## 3. Formation et professionnalisation

La professionnalisation de l'offre de formation constitue une préoccupation pour le secteur de l'alpha. La recherche Spiral<sup>6</sup>, commanditée par le Comité de pilotage sur l'alphabétisation en 2018, a mis en évidence que de nombreux acteurs de l'alphabétisation sont en demande d'une professionnalisation accrue, particulièrement du métier de formateur, au niveau de la formation de base mais aussi au niveau de la formation continuée<sup>7</sup>. Elle fait écho à une demande de reconnaissance sociale et de valorisation des pouvoirs publics : reconnaissance de la complexité des compétences nécessaires, de la spécificité des métiers et du public concerné et donc en corollaire du secteur de l'alpha.

Les leviers de professionnalisation que peuvent offrir les espaces de formation sont multiples et évoluent selon les époques et enjeux en présence. Ils renvoient à des façons de penser la formation, à des « cultures de formation »<sup>8</sup>. Historiquement, nous pouvons parler, en premier lieu, de l'apparition de la « formation sur le tas » (se former par le faire auprès de collègues), ensuite de la « formation magistrale » (se former par l'acquisition de savoirs), puis de la « formation alternée » (se former par l'accès à des savoirs et à leur mise en œuvre) et du « tutorat/accompagnement » (se former en situation grâce à un tiers) et enfin, de l'« analyse de pratiques » (se former par l'analyse de son action). Ces différentes cultures de formation sont présentes au sein des dispositifs de formation et coexistent la plupart du temps.

## 4. Exemples de questionnements/pistes

<sup>5</sup>Bernard CONTER, Christian MAROY, **Le développement de la formation professionnelle continue en Belgique francophone**, in *Les Cahiers de recherche du GIRSEF*, n°2, 1999.

<sup>6</sup>Perrine VANMEERBEEK, **Élaboration d'un référentiel, d'outils et d'indicateurs d'évaluation en alphabétisation des adultes**, Spiral, Université de Liège, 2018.

<sup>7</sup>Aurélien LEROY, **La professionnalisation du métier de formateur en alpha : une pluralité d'enjeux pour une pluralité de conceptions**, Lire et Écrire Communauté française, décembre 2020, <https://lire-et-ecrire.be/La-professionnalisation-du-metier-de-formateur-en-alpha>.

<sup>8</sup>Richard WITORSKI, **La professionnalisation en formation**, Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 2016, pp.63-74.

Toute autre piste/questionnement en lien avec la thématique est la bienvenue !

- Témoignages de travailleurs et travailleuses (salariés et bénévoles) du secteur sur leurs besoins, échos de formations suivies et leur impact sur le travail, les pratiques, l'identité professionnelle,...
- Comment mettre en pratique ce qu'on a appris en formation ? Quelles sont les obstacles et les leviers rencontrés en lien avec les réalités de terrain, le contexte institutionnel, les exigences administratives... ?
- Quelles évolutions des métiers/fonctions en alpha (coordination/gestion, sensibilisation, accueil, formation, etc.) ? Avec quels besoins de formation et pour quelle professionnalisation ? Jusqu'où s'étendent les besoins de formation dès lors que la question de l'analphabétisme est non seulement une question de difficultés en lecture-écriture mais une question qui interroge la société à tous les niveaux ?
- Comment réfléchir une « politique de formation » au sein d'un organisme, d'un mouvement d'alphabétisation populaire ? Comment la mettre en œuvre ?
- Comment, pour un formateur ou formatrice, se professionnaliser pour devenir à son tour formateur/formatrice de formateurs ? Quelle évolution du métier et des compétences ? Témoignages
- Quelle place pour la formation professionnalisante : faut-il une formation certifiante ? Si oui, de quel type ? Quels sont les besoins ? Avec quels impacts sur les travailleurs et travailleuses ? Quels leviers de professionnalisation ?
- Question de l'obligation de détenir un diplôme pour être formateur/formatrice en FLE : quel impact sur le secteur de l'alpha, sur l'identification de notre métier de formateur/formatrice en alpha, sur les formations de base ?
- Accompagnement et formation des nouveaux travailleurs
- Formation et professionnalisation des bénévoles

...

## 5. Planning et contact

- Rentrée des propositions de contributions  
Si vous êtes intéressé-e par écrire un article ou participer à une interview pour ce numéro, vous pouvez me contacter pour le 19 mai 2023 au plus tard. Un soutien à l'écriture est aussi possible.
- Rentrée des articles  
Les articles sont à rentrer pour le 18 septembre 2023. Un suivi est mis en place tout au long du processus.
- Contact  
LEROY Aurélie  
Secrétaire de rédaction  
Lire et Ecrire Communauté française  
[aurelie.leroy@lire-et-ecrire.be](mailto:aurelie.leroy@lire-et-ecrire.be)  
02/502.72.01